

PÉTITION

AUGMENTATION DU TAUX DE REMPLACEMENT DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC (RRQ)

CONSIDÉRANT QUE la pauvreté des aînés est le résultat de choix sociaux, politiques et économiques et que le gouvernement a les outils et la responsabilité de corriger les iniquités économiques;

CONSIDÉRANT QUE la combinaison des régimes publics de retraite demeure pour plusieurs insuffisante pour combler les besoins;

CONSIDÉRANT QUE seul le Régime de rentes du Québec (RRQ) tient compte de réalités propres aux femmes (maternité et longévité);

CONSIDÉRANT QUE le RRQ combine la contribution des employées et des employeurs;

CONSIDÉRANT QU'il est plus accessible pour les femmes de contribuer au RRQ qu'à des régimes privés parce qu'elles ont des revenus moindres que les hommes;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement garantit les agents gérés par la RRQ;

CONSIDÉRANT QUE les frais d'administration de la RRQ sont beaucoup moins élevés que ceux de l'épargne enregistrée privée;

CONSIDÉRANT QUE les régimes à prestations déterminées offrent une plus grande sécurité de revenu jusqu'à la fin de la vie que les régimes à cotisation déterminée;

CONSIDÉRANT QUE de moins en moins de travailleurEUSEs ont accès à des régimes de retraite complémentaires et/ou privés;

CONSIDÉRANT QU'avec le RRQ, les contributions de l'employeur sont maintenues lors d'un changement d'emploi

CONSIDÉRANT QUE le coût pour le doublement de la rente proposée est moindre que le double de la cotisation;

CONSIDÉRANT QUE notre demande profiterait aussi aux générations futures;

NOUS, CITOYENNES ET CITOYENS DU QUÉBEC, DEMANDONS au gouvernement du Québec de faire passer le taux de remplacement du Régime de rentes du Québec de 25% à 50%.

	NOM	ADRESSE	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			

SVP, renvoyer la pétition avant 12 septembre 2013 à l'adresse suivante :

Centre ressources pour femmes de Beauport, 705, avenue Royale, Québec (QC) G1E 1Z1, 418-661-3535